



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 225/2026

A LA SOCIETE AGRO-PASTORALBON BERGER.

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG 0045/MIN.AGRISA/SG/F/01/2025, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe dollars américains cinq cent sept mille cinq cent (USD 507 500) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois mille cinq cent cinquante-deux, cinquante centimes (USD 3 552,50), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 29/07/2026

Directeur Administratif et Financier



Mr. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000225